ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 2026

D'APRÈS LES STATISTIQUES D'ACCUEIL 2025
DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE



LA PAUVRETÉ PREND-ELLE LES MÊMES FORMES SELON LES TERRITOIRES ?

Secours Catholique
Caritas France

EXTRAIT DU RAPPORT 2026
“COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA COMBATTRE”

Introduction

La pauvreté prend-elle les mêmes formes selon les territoires ?

1. Une pauvreté largement perçue comme visible, notamment en milieu urbain.
2. Des profils de pauvreté différents entre les zones urbaines et rurales ?
3. Une pauvreté mise à distance : entre ségrégation spatiale et disqualification sociale.



LIRE LE RAPPORT COMPLET

https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/etat-de-la-pauvrete-en-france-2026

8 QUESTIONS POUR MIEUX COMPRENDRE LA PAUVRETÉ

La stigmatisation est un processus par lequel une personne ou un groupe d'individus est étiqueté, dévalorisé ou exclu en raison d'une caractéristique particulière, comme une maladie, un handicap, une origine, une orientation sexuelle ou encore une situation économique ou professionnelle. Elle constitue une construction sociale qui s'appuie sur des préjugés, c'est-à-dire des opinions ou des jugements établis sans fondement ni connaissance réelle des situations vécues.

À partir des années 1980, la montée du chômage de masse et du chômage de longue durée a profondément transformé le regard porté sur les personnes privées d'emploi. Serge Paugam, sociologue, a notamment montré comment les situations de précarité peuvent conduire à des processus de « disqualification sociale[3] », dans lesquels les personnes concernées sont progressivement associées à des représentations négatives. Cette stigmatisation s'est peu à peu étendue aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, notamment à partir des années 2000. Dans les discours publics, les personnes les plus pauvres sont régulièrement renvoyées aux figures de l'« assisté », du « profiteur » ou du « fainéant », souvent opposées à celles du « travailleur » et du « méritant ». ...

3. Serge Paugam, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Puf (Quadrige), 1991.



© ELODIE PERRIOT / SCCF


PAS DE NOURRITURE
DANS LES CHAMBRES

··· Cette construction sociale de la pauvreté a également été alimentée par certains discours politiques. En 2007, en pleine campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy affirmait vouloir être « le président de ceux qui se lèvent tôt », valorisant la figure du travailleur tout en renvoyant implicitement à une image négative celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi. En 2011, Laurent Wauquiez, alors au ministère des Affaires étrangères dénonçait les minima sociaux et leurs allocataires en évoquant un « cancer de l'assistanat[4] ». En 2017, Emmanuel Macron qualifiait les personnes les plus pauvres de « gens qui ne sont rien[5] » et, en 2018, sa réponse à un jeune horticulteur au chômage – « Je traverse la rue, je vous en trouve [du travail][6] » – a illustré une vision selon laquelle l'accès à l'emploi relèverait principalement de la volonté individuelle, au risque d'occulter les réalités économiques et sociales qui pèsent sur les parcours de vie. Plus récemment, encore, le 7 janvier 2026, Bruno Retailleau, lors de la présentation de son programme pour l'élection présidentielle de 2027 annonçait « encourager le travail, décourager l'assistanat[7] ». Ces préjugés déjà trop nombreux sont malheureusement de plus en plus courants et de plus en plus violents.

Ces représentations ont des conséquences concrètes. Elles contribuent à diffuser une lecture biaisée des situations de pauvreté, fragilisent la cohésion sociale et renforcent le sentiment d'exclusion des personnes concernées. Elles participent également à une évolution des politiques publiques marquée, depuis plusieurs années, par une logique croissante d'« activation[8] » et de conditionnalité des droits, visant à renforcer les obligations de retour vers l'emploi. Les droits reculent, l'éligibilité se restreint et les sanctions des allocataires se durcissent.

Le résultat en est que tous les indicateurs de suivi de la pauvreté sont alarmants : le taux de pauvreté se maintient à un niveau historiquement élevé, l'intensité de la pauvreté continue à s'accroître, le taux de chômage repart à la hausse en 2025 après trois années de baisse. Et les acteurs du Secours Catholique témoignent eux aussi, année après année, de l'aggravation des situations de pauvreté des personnes rencontrées dans les lieux d'accueil. À travers leurs pratiques quotidiennes, les 59 800 bénévoles de l'association observent les conséquences concrètes de ces choix politiques sur plus d'un million de personnes accueillies chaque année.

Le 18 avril 2027, les Françaises et les Français seront appelés à élire leur prochain président ou leur prochaine présidente de la République. Dans ce contexte, alors que la protection sociale occupe une place croissante dans les débats publics, parfois au détriment des questions de pauvreté et de solidarité, il apparaît essentiel de contribuer à un débat constructif, fondé sur les faits et sur l'analyse des réalités vécues. C'est l'objectif de ce rapport « État de la pauvreté en France » : documenter les mécanismes actuels de pauvreté et les effets des politiques publiques, à partir des données statistiques recueillies par l'association complétées par le témoignage des personnes en situation de pauvreté. Nous avons choisi cette année de croiser ces constats avec les représentations des Français sur la pauvreté. À cette fin, nous avons commandé un sondage d'opinion auprès d'un panel représentatif de la population résidant en France métropolitaine (voir encadré) sur sa perception des formes de pauvreté.

Les résultats montrent que les Français portent un regard largement réaliste sur les enjeux de pauvreté : **80 % d'entre eux estiment que la pauvreté a augmenté au cours des dix dernières années et 68 % considèrent que les discriminations contribuent à créer de la pauvreté.** La solidarité nationale demeure également largement soutenue : 84 % des Français jugent normal que la société soit solidaire avec les personnes les plus pauvres. Ils attribuent prioritairement la responsabilité de la lutte contre la pauvreté aux pouvoirs publics (État et collectivités locales : 84 %), et dans une moindre mesure à la société civile (entreprises, familles, citoyens, associations : 55 %).

4. www.europe1.fr/politique/Wauquiez-l-assistanat-est-un-cancer-315908.
5. Phrase prononcée par Emmanuel Macron le 29 juin 2017, lors d'un discours dans le cadre de l'inauguration du campus de start-up Station F à Paris.
6. Phrase prononcée par Emmanuel Macron le 15 septembre 2018, lors des Journées européennes du patrimoine organisées au palais de l'Élysée.
7. www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/01/08/1-7-fois-le-smic-sans-travailler-le-calcul-acrobatique-de-bruno-retailleau-pour-denoncer-l-assistanat_6661053_4355770.
8. Les politiques publiques sociales dites d'« activation » visent à encourager ou obliger les personnes allocataires de prestations sociales à s'engager dans des démarches favorisant leur retour à l'emploi ou leur insertion sociale.

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE D'OPINION OPINIONWAY POUR LE SECOURS CATHOLIQUE

Afin de mieux comprendre les représentations et les perceptions des Françaises et des Français à l'égard de la pauvreté, le Secours Catholique a confié la réalisation d'un sondage d'opinion à OpinionWay.

Cette enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, afin de respecter la structure de la population française selon plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la taille d'agglomération et la région de résidence.

Les personnes interrogées ont répondu à un questionnaire auto-administré en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview) entre le 16 et le 22 avril 2026. Cette période d'enquête s'inscrit dans un contexte international et économique particulier, marqué notamment par la guerre en Iran et par une forte inflation des prix de l'énergie. Ces éléments de contexte sont à prendre en compte dans l'interprétation des réponses, en ce qu'ils peuvent contribuer à façonner les perceptions et les préoccupations exprimées par les personnes interrogées.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité de l'enquête, OpinionWay a appliqué les procédures et règles de la norme ISO 20252, qui encadrent les activités d'études de marché et d'opinion.

Les résultats présentés dans ce rapport doivent être interprétés en tenant compte des marges d'incertitude inhérentes à toute enquête par sondage. Pour un échantillon de 2 000 répondants, celles-ci s'établissent à environ 1 à 2,3 points.

Ce sondage apporte ainsi un éclairage complémentaire aux données recueillies par le Secours Catholique auprès des personnes rencontrées et accompagnées. Il permet de mettre en regard les perceptions de l'ensemble de la société avec les réalités vécues par les personnes en situation de pauvreté, afin de mieux comprendre les représentations qui entourent la pauvreté et les enjeux qu'elles soulèvent pour le débat public.

Si la conscience de la pauvreté et l'attachement à la solidarité restent forts pour les Français[9], il demeure indispensable de comprendre la pauvreté à travers toutes ses dimensions, d'en identifier les mécanismes, de décrire les facteurs et les déterminants socio-économiques qui la créent, l'entretiennent ou permettent de la réduire. À travers huit questions, ce rapport propose ainsi des éclairages, des analyses et des propositions pour mieux comprendre la pauvreté afin de mieux la combattre. ■

9. Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique – Caritas France, « Les perceptions des Français à l'égard des différentes formes de pauvreté », mai 2026.

LA PAUVRETÉ PREND-ELLE LES MÊMES FORMES SELON LES TERRITOIRES ?

1. UNE PAUVRETÉ LARGEMENT PERÇUE COMME VISIBLE, NOTAMMENT EN MILIEU URBAIN

Selon le sondage OpinionWay pour le Secours Catholique (2026), la pauvreté est une réalité indéniable et visible par toutes et tous : 98 % des Français citent au moins un lieu où la pauvreté est visible et 65 %, un lieu où elle est très visible. Par ailleurs, elle est perçue comme davantage visible dans les zones urbaines et en périphérie : 90 % des sondés estiment que la pauvreté est visible en périphérie des grandes villes, notamment dans les banlieues, tandis que 54 % des Français pensent que la pauvreté est visible en zone rurale.

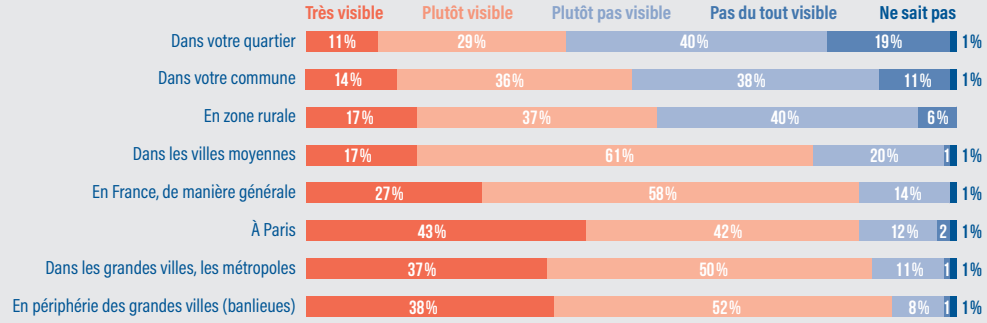
Cette perception rejoint les constats objectifs observés à l'échelle nationale. En effet, les données de l'Insee[54] confirment que la pauvreté est d'abord un phénomène urbain : en 2022, le taux de pauvreté atteignait 17,6 % dans les grands centres urbains, 16,9 % dans les centres urbains de densité intermédiaire, contre 9,8 % dans le périurbain rural et 14,4 % dans le milieu rural isolé. Au total, les villes concentrent les trois quarts des personnes pauvres, et les seuls grands centres urbains en représentent plus de 40 %. Certains quartiers concentrent des difficultés sociales avec des taux de pauvreté qui dépassent 50 % voire 60 %, d'où la mise en place de la « Politique de la ville » qui tente de cibler certains quartiers jugés prioritaires.

Les données du Secours Catholique montrent également que la pauvreté est davantage concentrée dans les zones urbaines : environ 18 % des personnes rencontrées par l'association en 2025 résident en zone rurale,

54. Centre d'observation de la société, « Où vivent les plus pauvres ? », rapport, 15 avril 2025.

GRAPHIQUE 20

Perception des Français de la visibilité de la pauvreté selon différents territoires (avril 2026)



Source : Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique (avril 2026).
Champ : 2 008 personnes représentatives des résidents en France métropolitaine.
Question posée : Selon vous, dans quelle mesure la pauvreté est-elle aujourd'hui visible… ?
Lecture : 43 % des sondés estiment que la pauvreté est très visible à Paris contre 11 % dans leur quartier de résidence.

un chiffre stable au fil des années, alors qu'à l'échelle de la population générale, environ 1 personne sur 3 vit en milieu rural.

Toutes les données convergent donc vers le constat selon lequel les plus graves formes de pauvreté se trouvent en ville, et en particulier dans certains quartiers. Pour autant, la moindre visibilité de la pauvreté rurale ne doit pas conduire à la minorer. Si le taux de pauvreté y est globalement plus faible, les difficultés en zone rurale prennent des formes structurelles spécifiques : accès à l'emploi plus restreint, éloignement des services publics, des commerces et des équipements de santé ou d'éducation, isolement. Ces difficultés, moins concentrées et moins perceptibles dans l'espace public, posent des enjeux distincts en matière d'accès aux droits et d'accompagnement social.

2. DES PROFILS DE PAUVRETÉ DIFFÉRENTS ENTRE LES ZONES URBAINES ET RURALES ?

2.1. UNE PAUVRETÉ URBAINE DE PLUS EN PLUS PORTÉE PAR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES, AUX FORMES SPÉCIFIQUES D'EXCLUSION

Entre 2015 et 2025, la part des ménages rencontrés par l'association dont la personne de référence est de nationalité étrangère a fortement progressé, passant de 36,4 % à 49,1 %, tous milieux de résidence confondus. Cette évolution est cependant très inégale selon les territoires : elle est particulièrement marquée en milieu urbain, où la proportion de ménages étrangers est passée de 31,4 % à 51,6 %, alors qu'elle demeure marginale en zone rurale (6,7 % en 2025). Cette concentration urbaine s'explique notamment par le durcissement des conditions d'entrée et de séjour, qui tend à localiser les démarches administratives dans les grandes villes, ainsi que par une plus grande disponibilité des réseaux d'entraide, des services publics et des dispositifs d'accompagnement en milieu urbain.

Or, comme le montre la question précédente[55], les ménages étrangers rencontrés par l'association connaissent des situations de pauvreté sensiblement plus intenses que les ménages français, marquées par une surreprésentation dans l'extrême pauvreté et l'absence de ressources. En milieu urbain, où ils représentent près de la moitié des ménages rencontrés, leur présence viendrait donc biaiser toute comparaison directe avec les ménages vivant en milieu rural, où ils restent marginaux (6,7 %) : les écarts observés refléteraient alors autant des différences de composition par nationalité que des différences propres au territoire. Pour isoler l'effet du milieu de résidence, les comparaisons qui suivent portent donc sur l'ensemble des ménages ruraux, déjà très majoritairement français, et sur les seuls ménages français en milieu urbain.

55. Le lecteur trouvera en page 36 une analyse détaillée du profil démographique et des conditions de vie des ménages étrangers, marquées par une extrême pauvreté particulièrement élevée.

2.2. MÉNAGES RURAUX ET MÉNAGES URBAINS FRANÇAIS : DES FORMES DIFFÉRENCIÉES DE PAUVRETÉ ?

Une composition des ménages désormais dominée par l'isolement

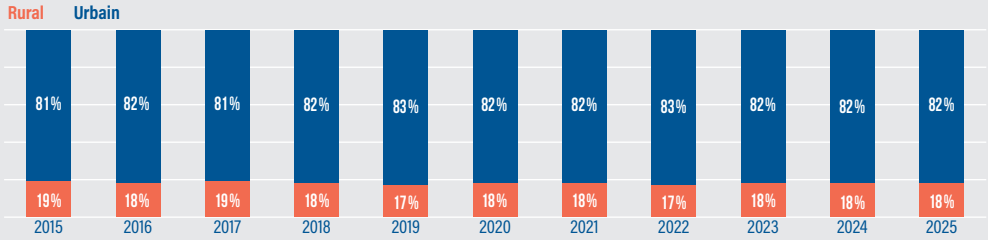
Entre 2015 et 2025, les ménages vivant en milieu rural et les ménages français vivant en milieu urbain connaissent une dynamique commune d'augmentation de la part des personnes seules : de 40,4 % à 49,2 % chez les ménages français urbains, de 36,3 % à 48,6 % en milieu rural. Mais cette progression globale masque des évolutions très contrastées selon le genre. Pour les femmes seules, la hausse est comparable dans les deux groupes : + 38 % chez les ménages français urbains (16,4 % à 21,9 %) et + 37 % pour les ménages résidant en milieu rural. Chez les hommes seuls en revanche, l'écart est marqué : leur part progresse de 31 % chez les ménages vivant en milieu rural, deux fois plus vite que chez les ménages français urbains (+ 16 % seulement), même si, parmi ces derniers, ils restent proportionnellement plus nombreux. Par ailleurs, dans les deux cas, les couples avec enfants reculent nettement (de 18,2 % à 11,1 % chez les ménages français urbains, de 26,1 % à 15,1 % en milieu rural) tandis que les familles monoparentales se maintiennent à un niveau élevé et stable. **Ces évolutions traduisent une individualisation croissante des situations de pauvreté, commune aux deux territoires, avec une nuance : la progression plus marquée des hommes seuls en milieu rural.**

Un vieillissement partagé des personnes rencontrées

L'évolution de la structure par âge est très proche entre ménages ruraux et ménages urbains français : la part des personnes de référence âgées de 65 ans et plus est passée de 4,6 % à 10,3 % parmi les ménages français en milieu urbain et de 5,9 % à 10,9 % parmi les ménages ruraux, et l'âge médian des personnes de référence est aujourd'hui similaire (47 ans) pour les deux sous-groupes. Le vieillissement observé, moins rapide qu'en population

GRAPHIQUE 21

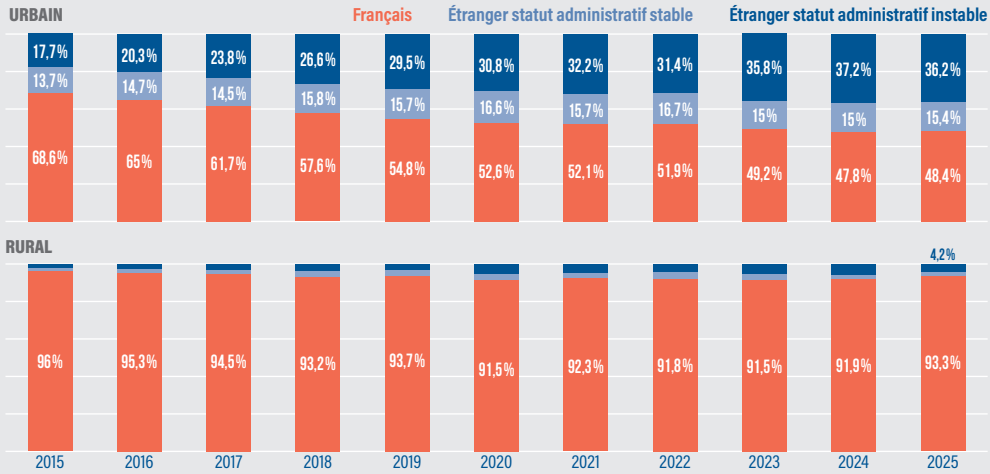
Évolution de la part des personnes rencontrées vivant en milieu rural (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des personnes (adultes et enfants confondus) rencontrées.
Lecture : En 2025, 82 % des personnes rencontrées vivent en milieu urbain.

GRAPHIQUE 22

Évolution de la répartition des ménages rencontrés selon leur milieu de résidence, la nationalité et le statut administratif de la personne de référence (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés.
Lecture : En 2025, 48,5 % des ménages vivant en milieu urbain sont des ménages dont la personne de référence est de nationalité française, contre 93,3 % des ménages vivant en milieu rural.



© XAVIER SCHWEBEL / SCCF

générale, n'est donc pas propre au milieu rural, il touche de façon comparable l'ensemble des ménages français, qu'ils résident en ville ou en zone rurale.

Une hausse commune de l'extrême pauvreté, et une pauvreté toujours plus intense en zone urbaine

La part des ménages sans ressources augmente de façon similaire dans les deux groupes : de 5,4 % à 10,1 % en zone rurale, de 6 % à 10,7 % chez les ménages français vivant en milieu urbain. Entre 2015 et 2025, l'extrême pauvreté progresse elle aussi nettement dans les deux types de territoires, mais plus fortement en ville : elle augmente de 7 points parmi les ménages ruraux (59,9 % en 2025), contre 10 points pour les ménages français en milieu urbain (64,2 % en 2025). L'écart entre les deux groupes, déjà présent en 2015, se creuse ainsi sur la période, signe d'une dégradation plus rapide des situations de pauvreté en milieu urbain qu'en milieu rural.

Une précarité résidentielle qui prend des formes différentes

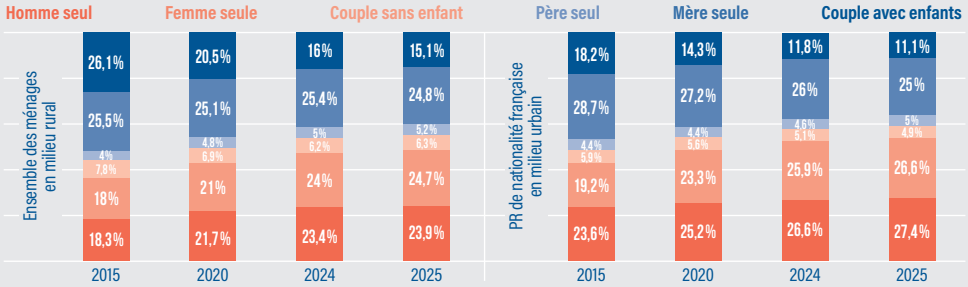
La majorité des ménages, quelle que soit leur zone de résidence, vivent en logement stable. Toutefois, la proportion de ménages sans logement reste plus élevée parmi les ménages français vivant en milieu urbain (17,6 %) qu'en zone rurale (13,7 %). La précarisation résidentielle présente des spécificités territoriales notamment selon le degré de visibilité et d'institutionnalisation de l'accès au logement. En zone rurale, parmi les ménages sans logement stable, l'hébergement par un tiers domine (43 %), traduisant un recours important aux solidarités privées. Parmi les ménages français en situation d'hébergement précaire vivant en zone urbaine, les difficultés d'accès à un logement stable prennent des formes plus dures et plus visibles : 37,2 % des ménages concernés sont à la rue et 24,8 % sont hébergés en centre d'hébergement et en structure collective, signe d'un recours accru aux dispositifs d'urgence, mais qui restent trop souvent saturés, faute de places suffisantes.

Des impayés en recul en milieu rural, mais qui concernent toujours une proportion importante de ménages

Parmi les ménages disposant d'un logement stable, les situations d'impayé (loyer, factures d'électricité, de gaz, de cantine…) demeurent très répandues dans les deux

GRAPHIQUE 23

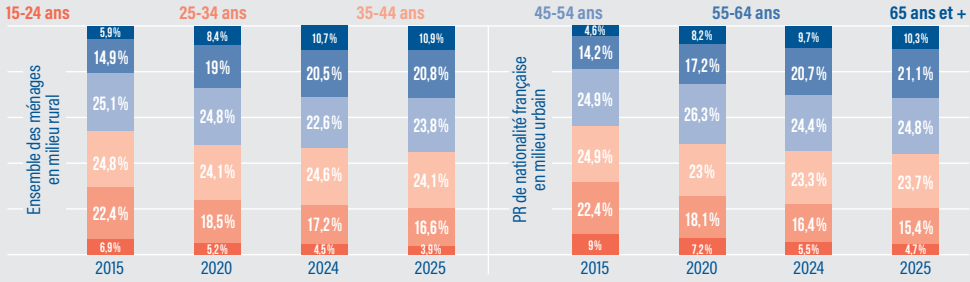
Évolution de la composition des ménages rencontrés selon leur milieu de résidence (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages vivant en milieu rural et des ménages dont la personne de référence (PR) est de nationalité française et vivant en milieu urbain.
Lecture : 23,9 % des ménages ruraux rencontrés en 2025 sont des hommes seuls, contre 27,4 % des ménages français vivant en milieu urbain.

GRAPHIQUE 24

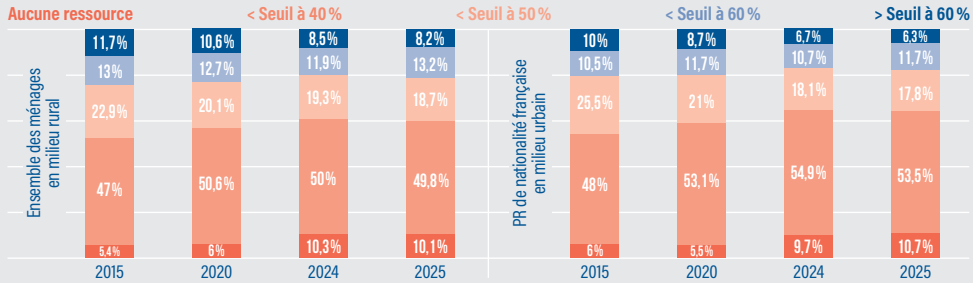
Évolution de la répartition par âge des personnes de référence (PR) des ménages rencontrés selon leur milieu de résidence (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages vivant en milieu rural et des ménages dont la personne de référence (PR) est de nationalité française et vivant en milieu urbain.
Lecture : 23,8 % des ménages ruraux rencontrés en 2025 sont des ménages dont la personne de référence est âgée entre 45 et 54 ans, contre 24,8 % des ménages français vivant en milieu urbain.

GRAPHIQUE 25

Évolution des taux de pauvreté des ménages rencontrés selon leur milieu de résidence (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages vivant en milieu rural et des ménages dont la personne de référence (PR) est de nationalité française et vivant en milieu urbain.
Lecture : 10,1 % des ménages ruraux rencontrés en 2025 ne disposent d'aucune ressource, contre 10,7 % des ménages français vivant en milieu urbain.

groupes, mais leurs trajectoires divergent. En milieu rural, la part des ménages concernés recule sensiblement, passant de 74 % en 2015 à 61 % en 2025. À l'inverse, chez les ménages français vivant en milieu urbain, elle reste quasiment stable, à un niveau élevé (67 % en 2015, 66 % en 2025). Ce mouvement inverse conduit à un renversement de situation : alors que les impayés touchaient davantage les ménages ruraux en 2015, ce sont désormais les ménages français urbains qui y sont le plus exposés. Cette évolution fait écho à l'importance des besoins liés au paiement des factures et du loyer déjà relevée parmi les ménages français en milieu urbain (1 ménage sur 4), et suggère une pression croissante des dépenses contraintes (logement, énergie), notamment en milieu urbain.

Des besoins globalement proches, avec des priorités différenciées

L'aide alimentaire reste le premier besoin exprimé dans les deux groupes, à des niveaux très proches (51,7 % parmi les ménages français urbains, 51,1 % pour les ménages ruraux), signe d'une insécurité matérielle largement partagée. Au-delà, les priorités divergent légèrement : les ménages français en zone urbaine expriment davantage de besoins liés au paiement des factures ou du loyer (24,5 %) et aux démarches administratives (5,7 %), renvoyant à une fragilité budgétaire et à des difficultés d'accès aux droits, tandis que les ménages ruraux mobilisent davantage les aides liées aux transports (11,4 %), du fait de contraintes d'éloignement et de besoin de mobilité propres aux territoires moins dotés en services collectifs.

En synthèse, ménages français en milieu urbain et ménages ruraux partagent des dynamiques structurelles fortes : montée de l'isolement, recul des couples avec enfants, vieillissement des personnes rencontrées, intensification de la pauvreté, des tendances similaires à celles observées en population générale. Néanmoins, ils se distinguent par l'intensité de la dégradation récente, plus marquée en milieu urbain, y compris en termes de pression budgétaire croissante, et par les formes concrètes que prend la pauvreté : plus institutionnalisée et visible en milieu urbain, moins visible et plus adossée aux solidarités privées en milieu rural. Au-delà du seul milieu de résidence, c'est toutefois la nationalité qui constitue le facteur le plus structurant des écarts territoriaux observés à l'échelle de l'ensemble des ménages rencontrés, la pauvreté urbaine se distinguant avant tout par une plus forte concentration de ménages étrangers en situation de très grande exclusion. Ces constats objectifs rejoignent largement les résultats du sondage d'opinion : une pauvreté perçue comme massivement visible, et associée en premier lieu aux espaces urbains et à leurs périphéries, tandis que la pauvreté rurale, bien réelle, demeure moins identifiée.

3. UNE PAUVRETÉ MISE À DISTANCE : ENTRE SÉGRÉGATION SPATIALE ET DISQUALIFICATION SOCIALE

3.1. LA SÉGRÉGATION RÉSIDENTIELLE : UN PHÉNOMÈNE STRUCTUREL IMPORTANT

Les données du sondage d'opinion mettent en évidence un phénomène de distanciation sociale vis-à-vis de la visibilité de la pauvreté. Parmi les personnes vivant en zone urbaine, 91 % estiment que la pauvreté est visible en périphérie des grandes villes, et 87 % dans les grandes villes elles-mêmes : la pauvreté semble donc visible pour quasiment tout le monde. Cependant, cette unanimité s'effrite dès lors que l'on se rapproche de l'espace de vie : ils ne sont plus que 58 % à voir cette pauvreté dans leur commune de résidence, et 47 % dans leur quartier. Plus on se rapproche de l'espace de vie, moins la pauvreté semble visible, comme si elle existait le plus souvent à distance.

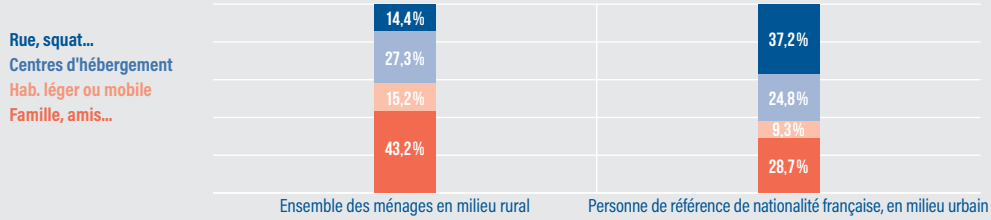
Cette mise à distance n'est pas uniforme selon la position sociale des répondants : elle met au contraire en évidence un décalage social important. 56 % des Français appartenant aux ménages modestes estiment que la pauvreté est visible dans leur quartier, contre 40 % en moyenne, et seulement 27 % pour les Français les plus aisés. Les répondants d'origine étrangère, quant à eux, perçoivent la pauvreté comme plus visible dans leur quartier que les personnes nées françaises (60 % contre 40 %).

Ce décalage n'est pas simplement le fruit d'une perception différenciée mais bien une réalité spatiale documentée. Le rapport[56] de France Stratégie sur la ségrégation

56. France Stratégie, « Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ? », note d'analyse n° 92, 2020.

GRAPHIQUE 26

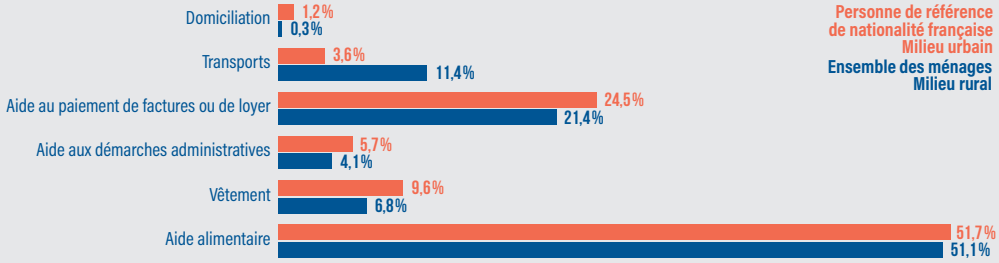
Répartition des types d'hébergement des ménages sans logement stable selon leur milieu de résidence (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages sans logement stable, vivant en milieu rural et des ménages français, sans logement stable, vivant en milieu urbain.
Lecture : En 2025, 43,2 % des ménages ruraux sans logement stable sont hébergés chez des tiers, contre 28,8 % des ménages français urbains.

GRAPHIQUE 27

Besoins exprimés par les ménages rencontrés selon leur milieu de résidence (2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages vivant en milieu rural et des ménages français vivant en milieu urbain.
Lecture : 11,4 % des ménages ruraux rencontrés en 2025 expriment un besoin d'aide au transport, contre 3,6 % des ménages français vivant en milieu urbain.

résidentielle[57] montre que le niveau de ségrégation, notamment en termes de catégories sociales, reste stable et important au fil des années (1990-2015), traduisant la dimension structurelle de ce phénomène en France. D'une part, les catégories favorisées sont parmi les plus ségrégées : les cadres et chefs d'entreprise sont une fois et demie plus ségrégés que les ouvriers et les employés. De même, certaines populations issues de l'immigration, notamment d'origine extra-européenne, présentent des niveaux élevés de ségrégation. Ainsi, les cadres comme les populations immigrées d'origine extra-européenne vivent de plus en plus dans des quartiers où ils sont fortement représentés. Par exemple, l'indice de concentration[58] des cadres progresse de 23 % à 32 % et celui des enfants vivant avec au moins un parent immigré d'origine extra-européenne est passé de 31 % à 42 %.

Finalement, ces phénomènes traduisent une homogénéisation des espaces sociaux, dans lesquels les individus sont majoritairement confrontés à des personnes partageant des caractéristiques sociales proches. Cela peut amener à une séparation concrète des

57. La ségrégation résidentielle désigne l'inégale répartition dans l'espace urbain de différentes catégories de population. Elle peut résulter de choix individuels, motivés par exemple par la recherche d'un entre-soi, ou de phénomène de relégation, liés notamment au prix des logements (France Stratégie).

58. L'indice de concentration indique, en moyenne, pour un membre d'un groupe social donné, la part des habitants de son quartier qui appartiennent au même groupe social que lui (France Stratégie).

expériences sociales : les ménages plus favorisés évoluent davantage dans des environnements où la pauvreté est peu présente tandis que les ménages modestes ou certaines populations issues de l'immigration vivent dans des espaces où les difficultés sont plus visibles et partagées. Cette proximité est d'ailleurs conscientisée et explicitement formulée par les personnes elles-mêmes concernées. Dans le cadre d'entretiens avec un groupe de personnes accompagnées par le SCCF, l'une d'entre elles faisait part de son point de vue : *« Nous, on voit les choses, peut-être parce qu'on est plus bas, on voit ce qui se passe plus bas. Peut-être parce que les gens sont trop en haut, ils n'ont pas la bonne vision. Nous, on est là où ça se passe. On a les sens éveillés et on va voir rapidement quelqu'un qui galère. Je ramasse des fleurs en ce moment, je vois des fleurs. C'est pas compliqué, quand t'es pauvre, tu vois des pauvres. Le jour où on sera riches on verra des riches. »*

3.2. LA PAUVRETÉ COMME UN PROCESSUS DE DISQUALIFICATION SOCIALE ET DE DÉSAFFILIATION

Au-delà de cette distanciation spatiale, la pauvreté engage également un processus de mise à distance sociale et symbolique de la personne, que Serge Paugam décrit dans *La Disqualification sociale*[59] comme une trajectoire en trois temps. Une première phase de *fragilité* voit les personnes basculer dans l'aide sociale tout en s'en distançant symboliquement, refusant un statut d'« assisté » vécu comme provisoire et honteux. Vient ensuite une phase de *dépendance,* où l'assistance est progressivement intériorisée comme une composante durable de l'existence, souvent au prix d'un repli sur les réseaux et dispositifs propres au monde de la pauvreté. Enfin, une phase de *rupture* marque le cumul des difficultés comme l'absence d'insertion professionnelle, la dépendance aux prestations sociales, des problèmes de logement et de santé, le délitement des liens sociaux, ce qui aboutit à une véritable disqualification identitaire, où la personne n'est plus seulement pauvre économiquement mais reconnue, et se reconnaît elle-même, comme en marge de la société. Robert Castel propose une lecture proche avec le concept de « désaffiliation » dans *Les Métamorphoses de la question sociale*[60]. Il articule intégration par le travail et intégration relationnelle, et situe la désaffiliation au croisement de la dégradation simultanée de ces deux axes, plutôt que dans l'accumulation séquentielle de difficultés isolées. Les deux approches convergent néanmoins sur un point central, qui rejoint directement les constats du sondage d'opinion présentés plus haut : **ce n'est pas la seule privation matérielle qui exclut, mais le regard porté par autrui.**

En effet, comme le souligne Erving Goffman dans son essai *Stigmate*[61], être identifié comme pauvre revient à porter un stigmate, un « attribut qui discrédite profondément », défini par le regard d'autrui, et qui pousse nombre de personnes à chercher à le dissimuler plutôt qu'à l'exposer et, par conséquent, à s'exclure. Ce mécanisme est explicitement formulé par les personnes elles-mêmes : *« À Saint-Antonin, quand je dis que je vais au Secours Catholique, il y a ce regard un peu supérieur et on me répond : "Tu vas à la cour des miracles" »,* exprime une personne accompagnée par l'équipe locale de Saint-Antonin. Cette dynamique éclaire en retour le paradoxe observé précédemment : si la pauvreté demeure massivement perçue comme visible « ailleurs », c'est aussi parce que ceux qui la vivent développent des stratégies pour la rendre moins visible « ici », dans leur propre espace de vie et de relations, alimentant ainsi le sentiment que la pauvreté existe toujours à distance. Ce stigmate n'est pas qu'un effet du regard des proches ou du voisinage : il est aussi nourri, et trop souvent légitimé, par le discours public et institutionnel lui-même. Une personne accompagnée par le Secours Catholique en témoigne : *« Je le ressens moi personnellement, la société, l'État nous enfoncent, ils nous jugent négativement car on perçoit des aides sociales. »* Ce constat interroge la responsabilité de l'État, dont l'un des rôles est pourtant de soutenir la cohésion sociale : **quand le discours public assimile le recours aux prestations sociales à de l'assistanat ou à un abus, il alimente lui-même les mécanismes de disqualification et d'exclusion qu'il est pourtant censé combattre. Cette maltraitance institutionnelle crée et nourrit ainsi de la maltraitance sociale.**

59. Serge Paugam, *La Disqualification sociale, op. cit.*
60. Robert Castel, Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.
61. Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps,* Paris, Minuit (Le sens commun), 1975.

COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA COMBATTRE

La pauvreté prenant ainsi des formes quelque peu différenciées selon les territoires, le Secours Catholique appelle les pouvoirs publics à mieux prendre en compte ces spécificités territoriales tout en s'attaquant aux mécanismes de mise à distance sociale qui aggravent l'exclusion des personnes en situation de pauvreté. Au-delà de l'opposition souvent faite entre zones urbaines et rurales, il est nécessaire de tenir compte de l'ensemble des territoires relégués ou délaissés, qu'il s'agisse de zones rurales isolées, de quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou d'autres espaces où se cumulent difficultés sociales, faible accès aux services publics et à une offre de mobilité collective, cultivant ainsi un sentiment d'abandon.

Les besoins des ménages en situation de pauvreté ne sont pas les mêmes selon qu'ils résident en zone rurale, dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou dans d'autres territoires urbains. Quand certains souffrent d'un éloignement des services publics et d'un déficit de mobilité, d'autres font face à une pression budgétaire croissante, à des formes plus dures de précarité résidentielle ou à une concentration des difficultés sociales. Cette hétérogénéité appelle une réponse à l'échelon local, au plus près des besoins réels des territoires plutôt que des politiques uniformes pensées depuis l'échelon national. Le Secours Catholique demande ainsi que des analyses des besoins sociaux (ABS) territorialisées soient effectivement réalisées par les centres communaux d'action sociale (CCAS) et centres intercommunaux d'action sociale (CIAS), comme la loi oblige de le faire, afin d'objectiver ces besoins différenciés et d'orienter les politiques sociales en conséquence.

En matière de mobilité, alors que les ménages ruraux rencontrés par l'association expriment près de trois fois plus de besoins liés aux transports que les ménages urbains (11,4 % contre 3,6 %), le Secours Catholique demande :

- le développement des transports collectifs du quotidien, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, par l'inscription de ces investissements dans une programmation pluriannuelle stable ;
- la construction d'un véritable service public de la mobilité, sur le modèle de ce qui existe pour la rénovation énergétique avec France Rénov, facilitant l'accès aux aides existantes et proposant un accompagnement personnalisé pour en bénéficier.

Au-delà de la seule mobilité, le Secours Catholique appelle à généraliser les dispositifs d'« aller vers » afin de pallier l'éloignement des services publics qui pèse sur l'accès aux droits des ménages les plus isolés.

Le sondage d'opinion et les données de terrain convergent : la pauvreté est massivement perçue comme visible, mais toujours « ailleurs ». Plus on se rapproche de son propre espace de vie, moins elle semble exister. Cette distanciation n'est pas qu'une affaire de perception : elle est documentée par une ségrégation résidentielle structurelle et nourrie par un stigmate social que subissent directement les personnes concernées, comme en témoignent les personnes accompagnées par l'association. Ce stigmate est aujourd'hui alimenté, et trop souvent légitimé, par le discours public et institutionnel lui-même. C'est pourquoi le Secours Catholique appelle les pouvoirs publics à rompre avec les discours stigmatisants, notamment à l'égard des allocataires de minima sociaux, et à réaffirmer, à l'inverse, que l'accès effectif aux droits sociaux est une condition de la cohésion nationale, et non une menace pour celle-ci.